

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



MÈCÈNE DE LA
FONDATION DU PATRIMOINE



► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et M. Pierre Benau seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Méditerranée dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitaniemed@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



FORUM DE MONTBAZIN

Maison des Sports Alain Lehetet
Rue de la Carrierasse
34560 Montbazin
contact@forumdemontbazin.fr
www.forumdemontbazin.fr

M. PIERRE BENAU

Domaine de Juffet
850, avenue de la Gare
34560 Montbazin

Pour bénéficier de la réduction d'impôt le donateur personne physique fiscalement domiciliée en France ou l'un des membres de son foyer fiscal ainsi que les dirigeants ou les membres du conseil d'administration ou du directoire de la société donatrice ne doivent pas :

- avoir conclu une convention, pour un immeuble leur appartenant, avec la Fondation du patrimoine ou une association ou fondation reconnue d'utilité publique agréée dans les conditions prévues aux articles L.143-2-1 et L.143-15 du code du patrimoine ;
- être propriétaire de l'immeuble sur lequel sont effectués les travaux ;
- être un conjoint, ascendant, descendant ou collatéral du propriétaire de l'immeuble (liens de parenté jusqu'au 4ème degré inclusivement). En cas de détention de l'immeuble par une société, le donateur ou les membres de son foyer fiscal ne doivent être ni des associés de cette société, ni des ascendants, descendants ou collatéraux de l'un des associés de la société propriétaire de l'immeuble.

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DU

Moulin de Juffet

dans l'Hérault

MISSION
STÉPHANE
BERN



Creation graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.missionbern.fr

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Connu sous le nom de Jeffet jusqu'au XVIII^e siècle, le moulin à vent semble avoir été construit par les évêques de Maguelone pour moudre le blé produit localement. Des écrits de 1629 attestent du fonctionnement du moulin à cette époque. D'autres traces sporadiques montrent que l'activité du moulin a été régulière et soutenue au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, et occupait une place importante dans la vie sociale des villages de Montbazin et Gigean.

Il est probable que la révolution industrielle ait contribué à son abandon progressif vers 1850.

LE PROJET DE RESTAURATION

Sa construction est particulièrement recherchée avec un niveau bas voûté, un niveau médian comprenant une cheminée et un escalier sous un arc en pierre de taille et un niveau haut couronné du chemin de roulement du toit orientable. Le moulin a fait l'objet d'une consolidation et d'un couverture en béton qui à défaut d'être assorti aux parements, a assuré une certaine protection.

Son état de conservation permet d'envisager après restauration du bâti, la reconstruction du toit et de l'ensemble des mécanismes éoliens.

LA VOCATION DU LIEU

Dans l'idée de restaurer le moulin, le propriétaire a sollicité l'association Forum de Montbazin. Cette association vise depuis 1993 à la mise en valeur du patrimoine historique du village, elle a donc accepté de soutenir le propriétaire dans son projet de réhabilitation en assurant la maîtrise d'ouvrage.

Le projet a une vocation à la fois patrimoniale, valoriser un bâtiment appartenant au patrimoine local et dont le bâti présente des caractéristiques architecturales et industrielles remarquables, mais aussi une vocation touristique et pédagogique. Le moulin constituera une étape de découverte sur le parcours du circuit touristique local.

Montant des travaux	403 000 €
Objectif de collecte	15 000 €
Début des travaux	Octobre 2020



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du

Moulin de Juffet

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/63631

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

Moulin de Juffet

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT		

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Fondation du patrimoine